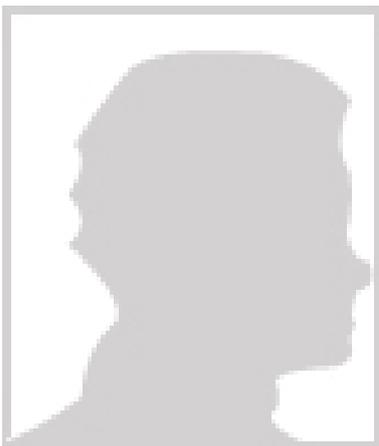


<https://www.francetransactions.com/actus/news-epargne/Profil-type-de-l-epargnant-solidaire.html>



Profil type de l'épargnant solidaire

- ð Actualités - ° Actualités Epargne -

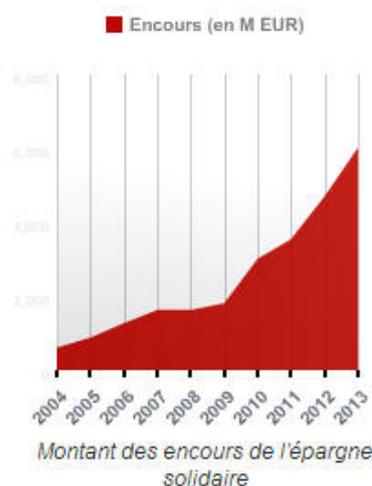


Publication date: samedi 5 janvier 2019

Copyright © Guide épargne et placements pour 2021 - Tous droits réservés

L'épargne solidaire, c'est le partage d'une partie des intérêts de son épargne avec autrui. A ne pas confondre avec l'investissement socialement responsable (ISR), dont l'objectif n'est pas uniquement lié à la redistribution de flux financiers.

Epargne solidaire : Plus de 6 milliards d'euros d'encours à fin 2013



Evolution des encours de l'épargne solidaire Â© stock.adobe.com

Avec un encours qui dépasse les 6 milliards d'euros au 31 décembre 2013 (+28%), l'épargne solidaire a toujours le vent en poupe (cf [livrets épargne solidaires](#), [CARAC Epargne solidaire](#)). Cette année encore, les épargnants solidaires, de plus en plus nombreux mais peu connus, ont donné du sens à leur argent. Ils sont un million. Mais qui sont-ils réellement ? Finansol a mené une vaste étude, inédite en France, qui révèle le profil type des épargnants.

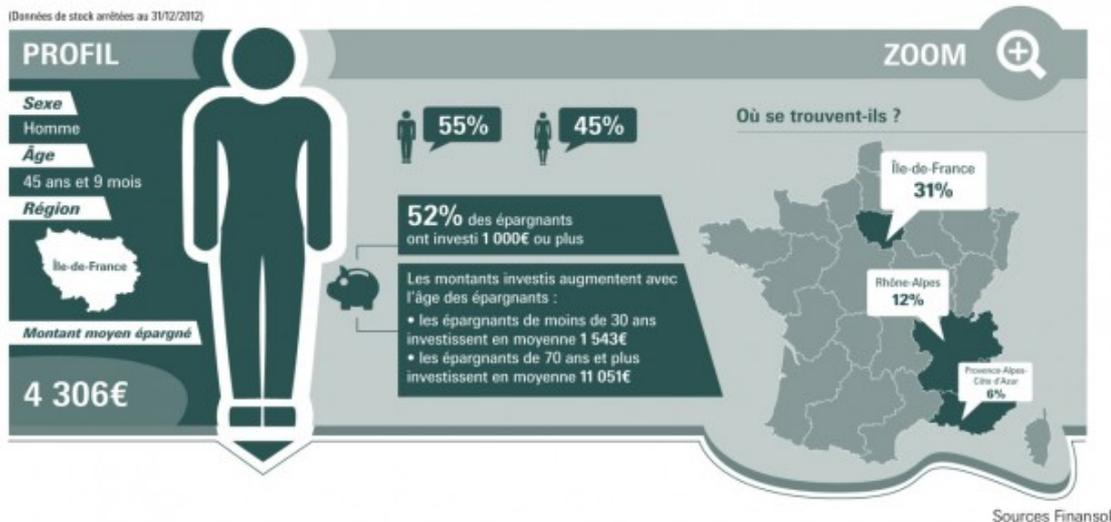
L'épargnant solidaire apparaît donc sous les traits d'un homme (à 55 %), âgé de près de 46 ans, vivant en Île-de-France (31 %) et investissant en moyenne 4 306 Euros sur des produits solidaires.

Dans le détail, la majorité des épargnants sont âgés de 30 à 59 ans (73%). Les montants investis augmentent sans surprise avec l'âge : les épargnants de moins de 30 ans investissent en moyenne 1 543 euros tandis que les épargnants de 70 ans et plus investissent en moyenne 11 051 euros.

Profil type de l'épargnant solidaire

Il s'agit d'un homme (56%), âgé de 44 ans, vivant en Ile-de-France (35%) et investissant en moyenne 3 485 Euros sur des produits solidaires. Plus précisément, la majorité de ces épargnants est âgée de 30 à 59 ans (78,81%). Le montant moyen investi varie de 892 Euros pour les épargnants âgés de moins de 30 ans à 7 590 Euros pour les « 60 ans et plus ». La majorité des salariés (60,7%) placent moins de 20% de leur épargne salariale sur les fonds solidaires.

Qui sont les épargnants solidaires ?



Profil type de l'épargnant solidaire Â© stock.adobe.com

Si la sécurité semble être le point commun, Finansol distingue néanmoins 3 sociotypes distincts :

- le bienveillant sans effort connaît mal l'épargne solidaire et cherche à maximiser l'abondement sur son [PEE](#) et/ou [PERCO](#). Il considère le placement proposé par son employeur et géré par une banque connue comme un placement digne de confiance et peu risqué.
- l'épargnant convaincu s'intéresse à l'épargne solidaire et est susceptible d'élargir sa démarche aux autres produits d'épargne solidaire.
- l'épargnant qui s'ignore voit son épargne être affecté vers un fonds solidaire par son entreprise. Il n'a aucune démarche volontaire pour épargner solidaire.

« L'étude sur les épargnants solidaires démontre, qu'à la diversité de la gamme des placements solidaires, répond une pluralité de profils et de comportements des épargnants investissant solidaire. Pour certains, la motivation première, et unique, est de participer au développement de projets à forte utilité sociale et/ou environnementale. Pour d'autres le couple sécurité/investissement solidaire est le déclencheur du placement », précise Sophie des Mazery, Directrice de Finansol.



Profil type de l'épargnant solidaire Â© stock.adobe.com

Au travers de cette étude, Finansol distingue 2 démarches face à l'épargne solidaire :

- la démarche proactive des épargnants engagés, sensibles aux enjeux sociaux et attentifs aux modes de consommation qui recherchent la sécurité dans leurs placements et de la transparence sur l'emploi de leur épargne.
- la démarche occasionnelle des épargnants recherchant un équilibre entre bien-être collectif et individuel sans engagement affirmé puisqu'ils ne remettent pas nécessairement en cause le modèle économique et social actuel.

L'épargne salariale solidaire, la locomotive de l'épargne solidaire

L'épargne salariale est aujourd'hui un véritable moteur de l'épargne solidaire. Avec un poids de plus de 50% de l'encours global, l'épargne salariale solidaire s'est fortement développée ces dernières années grâce à l'application de la LME (Loi de Modernisation de l'Economie du 4 août) en janvier 2010, rendant obligatoire la proposition d'au moins un fonds solidaire dans les dispositifs [PEE](#) et [PERCO](#).

Aujourd'hui, l'épargne salariale solidaire représente 3,7 milliards d'euros d'encours et a été multipliée par 6,7 depuis 2008. L'épargne salariale solidaire est le produit le plus plébiscité par les épargnants solidaires puisqu'elle représente plus de la moitié de l'encours de l'épargne solidaire. Mais qui sont ces salariés qui font le choix de placer leur épargne salariale sur des fonds solidaires ? Encore un profil étudié dans l'ouvrage dédié aux épargnants solidaire.